

monde des affaires ainsi que chez tous les contribuables. Dans ces conditions, il devient impossible de prévoir l'avenir.

Une autre chose que je reproche au budget, c'est que les dégrèvements fiscaux accordés aux sociétés sont intempestifs. Les représentants du gouvernement disent l'un après l'autre que la création d'emplois est prioritaire. Mais rien dans ce budget n'est prévu pour créer de nouveaux emplois; en fait, c'est tout à fait le contraire. Même si nous attendons un autre hiver et une autre année, la situation ne se sera pas améliorée. En fait, elle aura même empiré car nous ne nous attaquons pas au cœur même du problème du chômage. De fréquentes variations des taux d'impôt, comme c'est le cas, vont en fait à l'encontre du progrès.

Il y a une troisième chose qui me fait dire qu'une réduction des impôts des sociétés est malencontreuse à l'heure actuelle, c'est que le gouvernement ignore le fait que notre principal point faible aujourd'hui est la demande du consommateur. La demande du consommateur repose sur le pouvoir d'achat dont dispose ce dernier. Jusqu'à ce que la consommation rattrape les investissements, dans une vaste gamme d'industries, les dégrèvements fiscaux accordés aux sociétés n'entraîneront que de faibles investissements supplémentaires et très peu de nouveaux emplois.

En fait, le véritable problème, à l'heure actuelle, en ce qui concerne l'attrait de capitaux étrangers, n'est même pas en rapport avec le secteur privé. Cela n'a nullement été mentionné. Ce problème concerne en fait le secteur public, monsieur l'Orateur, parce que les gouvernements provinciaux, l'un après l'autre, doivent aller chercher hors de notre pays les capitaux nécessaires pour financer les progrès dans leur propre province. Le gouvernement fédéral n'a rien fait en vue de remédier à cette situation.

Il me semble qu'en décidant de réduire les impôts des sociétés, dont bon nombre appartiennent à des étrangers, le gouvernement transfère des dividendes aux propriétaires étrangers. De fait, notre programme d'encouragements à l'industrie, à tout prendre, a fait davantage pour aider la mainmise sur les compagnies canadiennes et pour renforcer l'emprise des étrangers sur nos sociétés, que pour aider l'industrie ou les sociétés vraiment canadiennes. Ajoutons à cela la hausse de 3 p. 100 de l'impôt des particuliers et nous voyons que nous sommes loin de résoudre le problème.

Depuis une vingtaine d'années, le gouvernement canadien dépend de plus en plus de l'impôt sur le revenu des particuliers comme source de revenu. Je vous en donne un exemple statistique dans un instant. Il en résulte une réduction de la demande à la consommation, comme aussi des épargnes qui constituent la source ultime de capitaux d'investissement et de croissance. Depuis 15 ans, les impôts directs des particuliers ont augmenté presque deux fois plus que ceux des sociétés pendant la même période.

Cela m'amène à un autre point qui a complètement échappé au gouvernement. Il s'agit de ceux qui travaillent en ce moment mais qui ne paient pas d'impôts, soit les pauvres qui travaillent. Il s'en trouve au-delà de cinq millions au Canada aujourd'hui, de ces gens qui travaillent pour \$60, \$70, \$80 ou même \$90 ou \$100 par mois, et dont le revenu net, déductions faites, est de beaucoup inférieur à cela. Leur revenu est trop faible pour être imposable. Le coût de la vie étant ce qu'il est aujourd'hui, comment peuvent-ils vivre décemment? Ils sont pris dans un engrenage, travaillent 40 heures par semaine, mais

sans pour autant pouvoir s'assurer une vie convenable. On ne fait rien pour ces gens-là, pour les aider à trouver une solution à leur problème. Voilà donc pourquoi je m'inquiète énormément de la mauvaise administration d'un régime qui permet à de telles conditions de se perpétuer.

Le gouvernement aurait dû consacrer tous ses efforts à stimuler le marché du travail et celui des investissements. La seule façon de créer des emplois, c'est d'accroître la demande, donc la production. Il faut un stimulant pour encourager les investissements. Pourquoi le gouvernement n'envisagerait-il pas d'accorder un dégrèvement fiscal, mettons de \$1,000 pour chaque famille canadienne qui investit en fait dans le développement du pays, en se servant de cette exemption pour un accroissement éventuel des immobilisations? Si l'on accordait aux familles une déduction dans ce sens, ce serait pour elles une raison d'investir dans les sociétés canadiennes. La perte de ce revenu comme revenu imposable ne serait pas très grave. Il serait toujours possible de taxer les profits qui en découleraient. Voilà le genre de stimulant que nous encourageons, les investissements par des Canadiens dans les entreprises et les industries canadiennes. Ce qu'il faut également, c'est une aide plus efficace pour les secteurs de la main-d'œuvre et de l'exportation qui ont été les plus touchés par les récents événements sur la scène nationale et internationale. Voilà qui stimulerait réellement la production et l'embauche.

Rien n'a été fait pour les industries les plus durement frappées par le programme américain DISC. On aurait dû favoriser davantage les investissements canadiens dans le capital-actions des sociétés canadiennes. Que je sache, le présent budget ne créera pas de nouveaux emplois ou même ne résoudra pas le problème de la propriété étrangère de l'industrie canadienne. Le budget ne tient aucunement compte des sociétés de fabrication et de transformation qui ont le plus souffert à cause du programme DISC ou de la hausse du cours du dollar canadien et des autres entraves commerciales récentes. Les dégrèvements d'impôt sur les sociétés ou les amortissements rapides n'aideront sûrement pas les sociétés qui ne font que peu ou pas de bénéfices. Si une société ne montre pas de bénéfices, n'a que peu de capital et des marchés incertains, ces mesures ne lui apportent aucune aide et de faibles stimulants en vue de l'encourager à accroître ou même à maintenir le niveau d'emploi. On doit se rappeler qu'une entreprise peut augmenter ses activités seulement si elle a confiance dans l'avenir, lorsque l'économie est stimulée par une demande convenable de biens de consommation. C'est alors seulement que l'expansion économique qui crée des emplois sera assurée.

On peut faire les mêmes critiques à l'endroit de la nouvelle disposition relative à l'amortissement du coût en capital, en vertu de laquelle un contribuable peut réclamer un amortissement pouvant atteindre jusqu'à 50 p. 100 du coût d'un bien dans l'année où il l'a acquis ou acheté, et réclamer le reliquat dans l'année ultérieure de son choix. Bien que cette mesure ne s'applique qu'aux machines et aux installations servant à la transformation ou à la fabrication, elle prête le flanc à de sérieuses critiques. Les machines nouvellement acquises viendraient remplacer, en fait, un certain nombre d'ouvriers actuels. Ces mêmes machines pourront avoir un très haut contenu de main-d'œuvre non canadienne et c'est malheureusement le cas qui se présente par suite des droits exagérés perçus sur ce genre d'outillage. Les machines peuvent également éliminer des travailleurs moins spécialisés qui sont particiè-